

Image not found or type unknown



Concerne le droit d'utilisation d'un sous-sol

Par **eden_1957**, le **15/02/2012 à 11:03**

Bonjour,

j'ai 1 fils qui souhaite monter 1 petite entreprise,jusque la,rien d'anormal,,mais il voudrait entreposer de la marchandise,dans notre garage,situé sous notre maison....moi,je ne suis pas d'accord...risque incendie..voir recel ou autre.....Ai-je raison de m'y opposer,malgré qu'il m'affirme qu'il prend en charge 1 assurance????Je tiens a signaler que nous avons construit de nos mains,notre maison....???Merci pour votre reponse

Par **amajuris**, le **15/02/2012 à 12:02**

bjr,

vous êtes chez vous, donc rien ne vous oblige à accepter ce dépôt.

il faut consulter votre propre assurance pour savoir ce que vous pouvez faire, je pense que votre prime d'assurance sera augmentée.

cdt